

COLLEGE PAUL LANDOWSKI
94 RUE ESCUDIER
BOULOGNE-BILLANCOURT
ANNEE 2014-2015

ADHESION A L'ASSOCIATION SPORTIVE

NOM : **PRENOM :**

CLASSE : **SEXE :** (M / F) **DATE DE NAISSANCE :**

Personne à contacter :

NOM : N° tél. :

NOM : N° tél. :

ADRESSE MAIL :

ACTIVITES CHOISIES (1 ou 2 possibles) :

AUTORISATION PARENTALE

**Je soussigné (e),, père, mère, représentant
légal (1) de
l'élève ci dessus nommé :**

- L'autorise à participer aux activités de l'association sportive du collègue Paul Landowski,
- A bien pris connaissance des conditions de fonctionnement (au verso).
- Autorise le professeur responsable ou accompagnateur à faire pratiquer, en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité (2).

A BOULOGNE-BILLANCOURT, le Signature :

- (1) Rayer les mentions inutiles
(2) Rayer en cas de refus d'autorisation

**CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION
A LA PRATIQUE SPORTIVE EN LOISIR ET EN COMPETITION**

Je soussigné (e),

.....

Docteur en médecine, demeurant.....

.....

Certifie avoir examiné

Né (é) le

Et n'avoir constaté, à ce jour, aucun signe clinique apparent contre indiquant la

pratique des sports suivants, en loisir et en compétition :

(Rayer uniquement les sports contre-indiqués)

- Badminton
- Basket ball
- Cross
- Danse
- Tennis de table
- Volley ball

Fait à Cachet et signature du médecin

.....le

FONCTIONNEMENT DE L'A.S.

ACTIVITES :

Les professeurs d' E.P.S animent les activités suivantes : Entraînement et compétitions (mercredi après midi)

- **Badminton** (Mme Penet) : les lundi, mardi et jeudi midi. Le mercredi pour les compétitions.
- **Basket ball** (M. Bernon) : le mercredi de 14h à 15h30 pour les benjamins (nés en 2003 et 2002). Le mercredi de 15h30 à 17h00 pour les minimes (nés en 2001 et avant).
- **Danse** (Mme Haulle) : le mercredi de 12h30 à 14h00 et le lundi midi.
- **Tennis de table** (Mme Winandy) : le mercredi de 12h10 à 14h00 et le jeudi midi.
- **Hand ball** (M. Moriaux) : le mercredi de 12h30 à 14h00 et le vendredi midi.

La participation aux activités de l'association sportive implique un strict respect des règles de vie du collège et peut donc être suspendue en cas de comportement inadapté.

LICENCES :

Les élèves peuvent pratiquer une ou deux activités avec la même licence. La cotisation annuelle (30€) comprend l'achat de la licence UNSS qui seule permet la participation aux entraînements et aux matches.

COMPETITIONS :

Le collège Landowski fait partie du bassin d'éducation de Boulogne.

Les compétitions sont organisées au niveau de ce « district ».

(Sèvres, Meudon, Issy, Chaville, Garches, St Cloud, Vaucresson, Ville d'Avray et Boulogne).

Les meilleures équipes se qualifient ensuite en département, puis académie voire national.

Un calendrier est prévu en début d'année et donné aux élèves.

Chaque mercredi, un planning est établi ; les informations sont affichés sur le tableau des élèves.

Il peut arriver que, certaines semaines, les élèves ne soient pas concernés par les activités programmées.

(Des informations sont mis en ligne régulièrement sur le site du collège.)

DEPLACEMENTS :

Les déplacements se font dans le car retenu par le district (parfois en voiture ou en transport en commun).

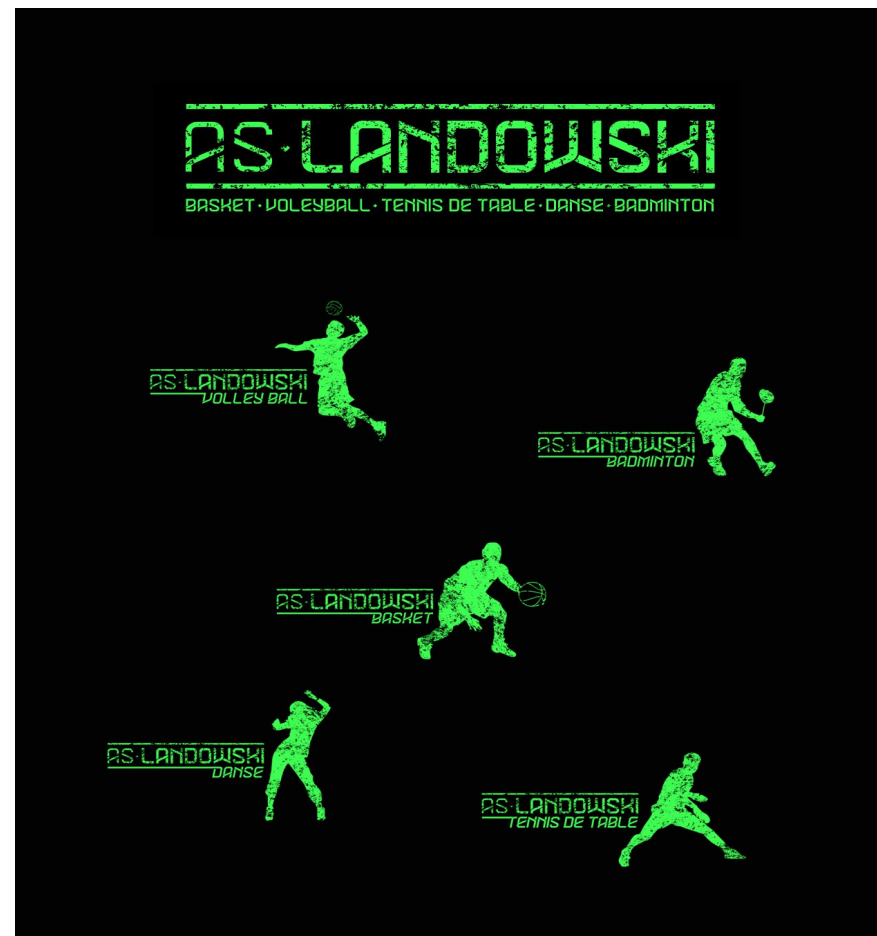
Les enseignants s'efforcent d'accompagner dans leur déplacements les équipes dont ils sont responsables.

Ceci n'est pas toujours possible, plusieurs matches pouvant être programmés en même temps dans des lieux différents.

Néanmoins, la présence d'un enseignant est continue, puisque chaque semaine sont désignés des responsables parmi les enseignants d' EPS du district.

REPAS :

Il se fait après l'activité dans la semaine à 13h (demi-pension) ; avant le mercredi (au gymnase).



Pour valider votre inscription à l' AS, vous devez remettre aux professeurs d' EPS tous les documents suivants :

- Une cotisation de 30 €** (PASS 92 ou chèque à l'ordre de « AS du collège Landowski »)
- Un certificat médical** (document joint ou feuillet à part).
- Une autorisation parentale**, ci-jointe

